

DEPARTEMENT  
DE LA DROMEDELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE NYONS

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	27
PROCURATIONS : 6		

Séance du 20 OCTOBRE 2022

Date de la convocation
14 octobre 2022

Date d'affichage
14 octobre 2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX  
et le VINGT OCTOBRE

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS

**Présents :** M. DAYRE - Mme LAURENT - Mme AMOURDEDIEU - M. LANTHEAUME - Mme LOUPIAS, Adjoint, M. GREGOIRE - M. VIARSAC - Mme BERGER-SABATIER - Mme BRUN-CASTELLY - M. CARRERE - M. RINCK - Mme BERTHE - M. CATHENOZ - Mme BOTTINI - Mme AUDIBERT - Mme MACIPÉ - M. ALLÉE - Mme TAILLEUX - Mme FLAMAIN - M. VAN ZELE, Conseillers Municipaux.

**Absents avec procuration :** M. TATONI - Mme PILOZ - M. MOUTARD - M. TEULADE - Mme BOUNIN - Mme TEISSEYRE.

**Excusé :** M. ROUSSELLE

**Absent :** M. MONPEYSSEN

**Secrétaire de séance :** M. CATHENOZ

2022 - 10 - 95

ETUDE DES PATRIMOINES IMMATERIELS DE LA COMMUNE DE NYONS

CHOIX DU CANDIDAT

RAPPORTEUSE : Mme Monique BOTTINI

La Ville de NYONS souhaite réaliser une étude portant sur ses patrimoines, qu'ils soient bâtis, architecturaux, immatériels ou vivants, ainsi que sur toutes les productions agricoles (oléicoles, viticoles, arboricoles, plantes à parfums et médicinales...) dans le cadre d'une réflexion liée à la structuration, à la diversification et à la valorisation de l'offre touristique locale.

L'objectif de cette étude est, d'une part de recenser toutes ses richesses, d'imaginer les stratégies et les équipements qui permettront leur valorisation, d'autre part de proposer de nouveaux produits touristiques adaptés au territoire et potentiellement à terme, d'obtenir le label Ville d'Art et d'Histoire.

Cette étude sera assurée par un cabinet spécialisé avec des compétences variées et des références d'études similaires et devra s'articuler en 4 étapes :

**Tranche ferme :**

- 1 - Une phase de diagnostic (avec études contextuelles, inventaire des patrimoines et approche des qualités à valoriser en regard des contextes) et de consultation des acteurs et partenaires locaux ;
- 2 - Une phase de propositions d'actions qui permettraient la valorisation des patrimoines jugés pertinents de retenir ;
- 3 - Sur la base des actions retenues, une phase de préconisation détaillée et chiffrée des actions (coût, articulation avec les équipements et les acteurs déjà existants du territoire, concept, contenu et thèmes traités, partenariats envisagés, etc.) ;

**Tranche optionnelle :**

- 4 - Une phase éventuelle d'accompagnement vers une labellisation de valorisation des patrimoines.

Un marché public sous forme de MAPA a été passé afin de sélectionner un prestataire pour la réalisation de cette étude. Les étapes de la consultation sont les suivantes :

- 1°) Avis d'Appel Public à la Concurrence envoyé à la publication le 28 juillet 2022
- 2°) Date limite de réception des offres : 9 septembre 2022
- 3°) Le nombre d'offres retenues : 3

.../...

A l'issue de la consultation et après analyse des offres, il est proposé de retenir l'offre de :

**L'atelier 963**, de Habère-Lullin (Haute-Savoie)

pour un montant de 28 275 € HT, soit **33 930 € TTC** pour la **tranche ferme**  
et 2 925 € HT, soit **3 510 € TTC** pour la **tranche optionnelle**.

Le Conseil Municipal, à **l'unanimité** :

- AUTORISE Monsieur le Maire à passer commande auprès de l'atelier 963 pour la réalisation de la tranche ferme de l'étude des patrimoines de la commune de Nyons et propositions d'actions et de valorisation, selon les conditions indiquées ci-dessus.
- AUTORISE Monsieur le Maire à affermir la tranche optionnelle en cas de demande de la collectivité.

Fait et délibéré par les membres présents.

Pierre COMBES,  
Maire de NYONS

